

Salle Santé, Sport et Bien-être

Ouverte à tous

L'association Familles Rurales a pour objectif de développer l'accès à l'activité sportive pour tout public afin d'améliorer la qualité de vie des habitants, leur santé et leur bien-être. Cette salle a pour vocation : l'activité sportive individuelle, collective ou en présence d'une personne qualifiée. Ce complexe est conçu pour permettre la pratique d'une activité physique et sportive à l'ensemble des habitants de la zone d'intervention du Centre Social, mais aussi à celle et ceux des communes avoisinantes.

Pour cela, des règles ont été mises en place :

- Conditions d'accès :
 - L'adhésion à Familles Rurales est obligatoire
(10€ par famille ou 5€ individuelle)
 - Pour les mineurs à partir de 12 ans / Inscrits au collège :
 - Sous la responsabilité d'un parent (**Un mineur ne pourra pas venir seul en accès libre**)
 - Décharge de responsabilité d'un parent à signer
 - Abonnement ou pass journée (voir rubrique tarification)
 - Certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive
 - Justificatif de domicile
 - Responsabilité civile de la famille
 - Majeur
 - Abonnement ou pass journée (voir rubrique tarification)
 - Certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive
 - Justificatif de domicile
 - Responsabilité civile de la famille

- Tarification

- 1 séance découverte offerte
- Pour tout abonnement famille, un justificatif de domicile sera demandé
- Les paiements se font : En chèque, espèces ou virement
- Aucun remboursement ne sera effectué à l'exception d'un certificat médical attestant d'une incapacité à pratiquer une activité physique (valable pour les abonnements annuels uniquement)

	Communes adhérentes <i>Walincourt-Selvigny, Esnes, Villers-Outréaux, Caullery, Dehéries, Élincourt, Malincourt</i>	Communes non adhérentes
Journalier	5€	7€
Mensuel		
1 Personne	10€	15€
2 Personnes	18€	28€
3 Personnes	26€	41€
4 Personnes	34€	54€
Annuel <i>Possibilité de payer en plusieurs fois (4 fois maximum sans frais)</i>		
1 Personne	100€	150€
2 Personnes	180€	280€
3 Personnes	250€	400€
4 Personnes	300€	500€

À détacher et à remettre à Familles Rurales lors de l'inscription

Nom :

Prénom :

Adresse :

Tel :

Mail :

J'accepte le règlement de fonctionnement

Pour les Mineurs

J'autorise mon enfant mineur à pratiquer soit en ma présence, soit en la présence d'un coach

Pièces à fournir :

- Responsabilité Civile**
- Certificat médical**
- Justificatif de domicile**

Abonnement :

Annuel :€

Mensuel :€

Janvier€

Février€

Mars€

Avril€

Mai€

Juin€

Juillet€

Août€

Septembre€

Octobre€

Novembre€

Décembre€

Signature :

Séances collectives :

(à noter que l'abonnement mensuel ou annuel ouvre l'accès à ces deux cours collectifs)

Chaque Lundi

Renforcement Musculaire
18h15-19h15

Chaque Mardi

Abdos / Fessiers
18h15 - 19h15



Au Garage, 21 rue de Cambrai 59127 Walincourt-Selvigny
TEL: 03 27 78 80 41- www.cs-famillesrurales.fr

- Horaires d'ouverture :
 - Obligation d'arrêter 15 min avant l'horaire de fermeture le temps de ranger et de se changer
 - Des fermetures occasionnelles peuvent avoir lieu selon le fonctionnement du Centre Social Familles Rurales

	Matin	Après-Midi	Soirée	Cours collectif
Lundi	9:00-12:00 Accès Libre <i>Entrée par l'accueil</i>	13:00-17:00 Accès Libre <i>Entrée par l'accueil</i>	17:00-20:00 Présence d'un coach <i>Entrée sur le côté</i>	Renforcement Musculaire 18:15-19:15
Mardi	Réservé aux ateliers de Familles Rurales	13:00-17:00 Accès Libre <i>Entrée par l'accueil</i>	17:00-20:00 Présence d'un coach <i>Entrée sur le côté</i>	Circuit training Abdos Fessiers 18:15-19:15
Mercredi		15:00-17:00 Dédié aux mineurs 11-17 ans	17:00-20:00 Présence d'un coach <i>Entrée sur le côté</i>	
Jeudi		13:00-17:00 Accès Libre <i>Entrée par l'accueil</i>	17:00-20:00 Présence d'un coach <i>Entrée sur le côté</i>	
Vendredi	9:00-12:00 Accès Libre <i>Entrée par l'accueil</i>	13:00-17:00 Accès Libre <i>Entrée par l'accueil</i>	Réservé aux ateliers de Familles Rurales	
Samedi	8:30-12:00 Présence d'un coach <i>Entrée sur le côté</i>			
Dimanche	<i>Ponctuellement</i>			

- Tenue :
 - L'accès aux salles n'est autorisé qu'aux personnes en tenue décente, appropriée à la pratique sportive en salle ou à l'utilisation des appareils. Ce critère est soumis à l'appréciation du personnel du Centre Social Familles Rurales
 - Les chaussures de sport doivent être adaptées aux activités : semelles antidérapantes et propres (pointes et crampons exclus)
 - Les cordons, ceintures, etc... et tout vêtement ou objet susceptible d'être entraîné par le fonctionnement des appareils sont prohibés.
 - Les accès aux sorties de secours doivent être libérés en permanence.
 - Tout usager troublant par son comportement le bon déroulement des séances et la tranquillité des autres usagers pourra se faire exclure de l'installation avec résiliation de son abonnement et sans aucun remboursement.
 - Le personnel du Centre Social est tenu de faire respecter les consignes de sécurité et le bon fonctionnement de l'équipement. Tout comportement irrespectueux (agression verbale ou physique) à son encontre entraînera la résiliation du contrat d'abonnement de l'utilisateur, sans aucun remboursement.

- Comportement
 - Interdit :
 - de fumer
 - de manger en dehors des espaces réservés à cet effet ;
 - d'apporter, vendre ou consommer des boissons alcoolisées
 - d'abandonner au sol des papiers, emballages et débris divers. Les bouteilles et flacons de verre sont interdits ;
 - de faire entrer des animaux dans l'établissement sauf pour les chiens d'aveugles (voir les conditions avec le personnel)

 - Autorisé :
 - Musique avec des écouteurs
 - Vérifier les règles de fonctionnement du matériel avant de s'en servir
 - nettoyer les appareils selon les consignes indiquées
 - Bouteille d'eau ou gourde

- Vestiaires
 - Utiliser les vestiaires **mixte** pour se changer
 - Le Centre Social se décharge de toute responsabilité en cas de vol ou de perte
 - En cas d'objet non réclamé sous 10 jours le Centre Social se laisse le droit de le jeter

- Propreté
 - Se munir d'une serviette pour rendre le matériel sec après utilisation
 - Respecter les consignes de nettoyage
 - Rendre le vestiaire propre après utilisation

- Responsabilité
 - En cas de dégradation, l'utilisateur sera tenu de rembourser les dégâts causés
 - L'utilisateur est seul responsable de l'utilisation des machines sur sa santé